

CAP / Chantier d'Insertion
OFFRE D'EMPLOI – CDD remplacement
Encadrant(e) équipe « Conditionnement »

Description de l'offre

Sous la responsabilité du directeur adjoint, l'encadrant(e) assure la réalisation d'une prestation externalisée de conditionnement, en lien avec un service dont la mission principale est d'accueillir des salariés en insertion et des stagiaires pour favoriser leurs parcours professionnel dans 5 secteurs : Bâtiment, Propreté, Espaces verts, Conditionnement, Recyclage du pain.

Mission principale et activités du poste

- Sur toute la période de remplacement, encadrer une équipe de 12 à 15 salariés et stagiaires en parcours d'insertion sur une prestation réalisée dans l'atelier de notre client (ligne de conditionnement de produits cosmétiques).
- Conduire l'accueil sécurité sur le chantier pour tout(e) nouvel(le) arrivant(e) et formation aux matériels utilisés, aux procédures et gestes techniques mis en œuvre.
- Assurer au quotidien la présence et l'activité de l'effectif demandé par le client (ajustements des plannings avec les salariés et stagiaires).
- Permettre un bon positionnement des personnes sur les aspects techniques (savoir-faire) et les aspects relationnels (savoir-être) nécessaires à une unité ou une équipe de travail.
- Assurer un reporting quotidien auprès du client (production, qualité, sécurité) et du directeur adjoint.

Compétences et profil attendus sur le poste

Compétences professionnelles confirmées :

Capacité à mettre en sécurité le l'atelier et les salariés/stagiaires selon les consignes du directeur adjoint et du client.

Capacité à (faire) respecter et à vérifier les délais et les exigences sur la qualité d'exécution

Permis B indispensable.

Présentation de l'entreprise

Association REVIVRE - Service CAP

9, chemin de Mondeville - 14460 COLOMBELLES

Envoyer vos CV et LM par e-mail : aguyon@revivre-asso.org avant le 15 juin 2019

Conditions du poste

Lieu de travail : agglomération caennaise

Contrat à durée déterminée :

- **Du 3 au 8 juillet inclus**
- **Du 2 au 26 août inclus**

35h00 hebdomadaires

Convention collective 1951 ; salaire coefficient 427 pour un temps plein (valeur du point : 4,447 € brut).

Expérience exigée minimum 2 ans en encadrement d'insertion, si possible dans le secteur professionnel de l'activité support.

Formation : diplôme de niveau V, acquis dans le secteur d'activité, ou expérience équivalente.